



COMMUNICANTES

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

Numéro 65 – Février 2013 - 1 euro

EDITORIAL

DIEU EST AMOUR !

Le Carême qui va commencer est considéré par l'Eglise comme une période d'expiation ; elle a ainsi mis ses Offices en harmonie avec ce temps de deuil et de pénitence. Elle supprime donc tout ce qui pourrait souligner une jubilation très convenable en d'autres circonstances. L'autel se dépouille, les ornements des ministres sacrés sont d'une couleur sombre, le chant devient plus grave, les orgues gardent le silence, l'*Alleluia* ne résonne plus, les Heures de l'Office sont accompagnées de prières à genoux, la parole de Dieu est plus fréquemment annoncée, les mariages n'y sont plus célébrés (sauf dispense). Mais avant tout, le Saint Temps du Carême doit consister, pour nous chrétiens, à regarder le Christ en Croix : il a fait ça pour moi, que ne ferai-je pour Lui ? Il nous faut donc, à chaque Carême, regarder le Fils de Dieu crucifié ou plus exactement réapprendre à Le regarder, et ensuite regarder le prochain comme Dieu le regarde.

Qu'est-ce que le christianisme, sinon regarder Dieu ? Les Apôtres n'ont pas suivi une idée, un concept, une doctrine. Ils ont suivi une personne, un visage, un certain regard. Le pape Benoit XVI a d'ailleurs écrit un jour :

« Nous avons cru à l'amour de Dieu : c'est ainsi que le chrétien peut exprimer le choix fondamental de sa vie. A l'origine du fait d'être chrétien, il n'y a pas une décision éthique ou une grande idée, mais la rencontre avec un événement, avec une Personne, qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation décisive. »

Le Carême est donc pour chaque chrétien une expérience renouvelée de l'amour de Dieu qui se donne à nous dans le Christ, amour que chaque jour nous devons à notre tour « redonner » au prochain, surtout à ceux qui souffrent le plus et sont dans le besoin.

Dieu est Amour ! Et c'est justement l'originalité du christianisme et la preuve de sa divinité. Nous devons en être les témoins convaincus et convainquants. « Voyez comme ils s'aiment ». Si nous étions vraiment convaincus que Dieu est Amour, nous aurions du mal à dormir. On gémirait comme Ste Thérèse d'Avila qui ne se consolait pas que l'amour ne soit pas aimé. Comme le soulignait un écrivain, Jean Le Cour Grandmaison : « Nous sommes passionnément aimés. Mais peu savent cet amour. Et c'est un grand mystère qu'il ne soit connu que de quelques uns ». Que Marie, Mère du Bel Amour, nous guide dans cet itinéraire quadragésimal, chemin d'authentique conversion à l'amour du Christ.

Bon et Saint Carême à nous tous !

Abbé Brice Meissonnier, fssp





CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE JANVIER 2013

Dimanche 13 janvier

Près des trois-quarts des fidèles de notre communauté ainsi que les abbés Meissonnier et de Giacomoni, manifestent à Paris, laissant exceptionnellement des bancs fort vides aux trois messes dominicales. Tous peuvent témoigner que l'ambiance y fut familiale et bon-enfant, avec une affluence historique. Certains se distinguent en ayant leur photographie dans la presse nationale... Cette grande journée fut celle du réveil des consciences qui puisent maintenant dans la prière et le jeûne, la force d'éviter une loi aux graves conséquences.

Mardi 15 janvier - jeudi 17 janvier

Messieurs les abbés Vincent Ribeton et Benoît Paul-Joseph, sont à la Maison pour des rencontres diocésaines. Ils repartent satisfaits de leur passage et confiants dans l'avenir de notre communauté.

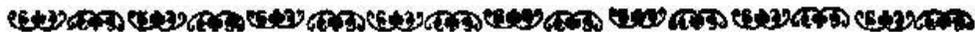
Lundi 28 janvier

C'est avec vive émotion que nous apprenons le retour à Dieu de Monsieur l'abbé Pierre Gaudray, en sa 91ème année et 61ème de sacerdoce. Il fut le directeur spirituel et enseignant de très nombreux prêtres de la Fraternité, puisqu'il a œuvré plus de 20 ans en notre séminaire de Wigratzbad (Bavière). Il laisse dans bien des mémoires la très belle image d'un prêtre fidèle, d'une vraie bonté, disponible à tous, homme de prière et d'un enthousiasme à toute épreuve. Scout dans l'âme, que les Saints-Anges lui ouvrent les portes du Paradis. RIP.

Jeudi 31 janvier

Notre Groupe Saint-Martin souhaite adhérer aux Scouts Unitaires de France, voulant ainsi encore mieux vivre de l'idéal du Vénérable Père Jacques Sevin

par ce passage de flamme. Les parents, les chefs, ainsi que les autorités locales des SUF sont à la Maison, dans une ambiance si fraternelle et chaleureuse, que tous ont été émus de pouvoir chanter en vérité la prière de saint Ignace de Loyola : « Seigneur Jésus, apprenez-nous à être généreux, à vous servir comme Vous le méritez, à donner sans compter, à combattre sans souci des blessures, à travailler dans chercher le repos, à nous dépenser sans attendre d'autre récompense, que celle de savoir que nous faisons Votre Sainte Volonté. »



ANNONCES SPECIALES POUR LE CAREME

Durant le saint temps de Carême, Messieurs les abbés n'acceptent aucune invitation à déjeuner ou à dîner. Exception faite des dimanches midi et des fêtes de première classe.

❖ Chemin de Croix

Il sera médité tous les vendredis de Carême en lieu et place du chapelet, à 17h45, à la Maison Padre Pio ; à partir du vendredi 15 février.

❖ Salut du Très Saint-Sacrement

Tous les dimanches de carême de 17h30 à 18h25 à la chapelle de la Maison Padre Pio, à partir du dimanche 17 février.

Mercredi des Cendres – 13 février

Messe solennelle, avec bénédiction et imposition des cendres
à 19H30 en l'église du Cœur Immaculé de Marie.

Selon les règles liturgiques, pas d'imposition des cendres à la Messe de 9h00.

❖ Récollecion de Carême

Le samedi 16 Mars, Grande recollecion de Carême, ouverte à tous à partir de 17 ans, à la maison Padre Pio de 9h30 à 17H30, prévoir un pique-nique.

LE MERCREDI DES CENDRES

Avant l'époque de saint Grégoire le Grand (fin du VI^{ème} siècle), le jeûne du Carême ne commençait qu'au lendemain du 1^{er} dimanche de Carême, comme cela est toujours le cas dans la liturgie ambrosienne, ou encore dans la liturgie byzantine (mais dans celle-ci le Carême commence plus tôt et on ne jeûne pas les samedis). Afin d'obtenir un compte plein de 40 jours de jeûne, saint Grégoire ajouta quatre jours de jeûne avant le 1^{er} dimanche. Le Mercredi des Cendres est devenu, depuis, le premier jour de Carême dans le rit romain (les livres liturgiques antiques le désignent souvent sous le titre d'« *in capite jejunii* »), mais l'ancienne disposition a laissé quelques traces : ainsi, à l'office, on reste toujours dans l'ordonnance de la Septuagésime, et les hymnes du Carême ne commencent qu'aux premières vêpres du 1^{er} dimanche.



Dans les premiers temps du christianisme, l'évêque en ce jour expulsait de l'église les pénitents qui devaient expier pour des fautes graves (principalement meurtre, adultère et apostasie). Les pénitents publics assistaient aux offices de l'extérieur de l'église, depuis le narthex (comme cela se voit toujours fréquemment dans les églises d'Ethiopie) et ne pouvaient rentrer dans l'église qu'une fois leur pénitence accomplie. La réconciliation des pénitents publics était effectuée par l'évêque le Jeudi Saint. Lorsque la discipline de la pénitence publique disparut avant le XI^{ème} siècle, on en retint cependant certains éléments, dont l'imposition des cendres qui leur était faite au début du Carême. Ce geste liturgique marque parfaitement le désir de tout chrétien de revêtir les armes de la pénitence & du jeûne au début du Carême, tout en se souvenant de sa condition :

« Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem revertéris. »

Souviens-toi, homme, que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière.

La cérémonie de l'imposition des cendres, qui avait lieu autrefois de façon autonome entre sexte et none, finit par être jointe à la messe de ce jour qui se célèbre après none (la messe est suivie des vêpres, après lesquelles dans le rit romain, le jeûne est rompu). Traditionnellement, la cendre dont on se sert est réalisée par la combustion des rameaux bénis l'année précédente. Le prêtre impose les cendres en forme de croix sur le front des fidèles – sur la tonsure ou sur le sommet de la tête pour les clercs – tandis que le chœur chante deux antiennes *Immutemur in habitu* et *Inter vestibulum*, ainsi qu'un répons, *Emendemus in melius*.

La messe de ce jour comporte deux particularités que l'on retrouve tout au long du Carême : avant l'évangile se chante le trait du 2^e ton, comme tous les lundis, mercredis et vendredis de Carême ; après la post-communion, comme à toutes les fêtes de Carême, le prêtre récite une oraison supplémentaire sur les fidèles inclinés : cette oraison est en réalité une prière de bénédiction très ancienne, elle se faisait également à l'office divin et le restant de l'année, à chaque fois que l'on renvoyait le peuple. Encore présente dans la plupart des rites orientaux ou occidentaux, l'oraison *super populum* ne s'est maintenue dans le rit romain que pour les fêtes de Carême.

H. de V.



CATECHISME SUR LE MERCREDI DES CENDRES

Pourquoi le premier jour de carême est appelé jour des cendres ?

A cause de l'imposition des cendres qui se fait en ce jour.

Ce jour est aussi appelé le chef du jeûne, parce qu'il est à la tête des jeûnes du carême. Avant l'addition des quatre jours de jeûnes réalisée sans doute par Saint Grégoire le Grand, le nom de chef du jeûne se donnait au premier lundi de carême pour la même raison. Les Pères du concile de Soissons, de 853, appelaient déjà le mercredi des cendres chef du jeûne,

l'addition des quatre premiers jours était déjà bien établie en France en ce temps, au moins dans la majorité des Eglises.

L'imposition des cendres est-elle bien ancienne ?

C'est un reste de l'ancienne discipline de l'Eglise qui imposait des cendres sur la tête des pénitents publics, qui les recevaient pour marquer leur douleur.

La coutume de se couvrir de cendres & de cilice, pour marquer la douleur, était en usage chez les nations les plus anciennes : les ministres se revêtirent de sacs & se prosternèrent sur de la cendre pour apaiser la colère de Dieu : telle était en particulier la pratique des Juifs, comme l'Ecriture le rapporte en mille endroits ; les chrétiens l'ont fait de même dans tous les temps, surtout lorsque la pénitence publique était en vigueur. Rien ne marque mieux l'humiliation & la douleur que ces symboles énergiques de sacs, de cilices, de cendres ; ce sont les expressions même de la pénitence.

Pourquoi l'Eglise fait-elle aujourd'hui l'imposition des cendres ?

L'Eglise impose des cendres sur la tête des chrétiens pour les exciter à la pénitence, en leur rappelant la pensée de la mort.

Souviens-toi, ô homme ! que tu es poussière, & que tu retourneras en poussière : voilà ce que le prêtre dit à chacun de ceux à qui il impose des cendres ; anciennement à Milan on y répondait : je m'en souviendrai. Quelques rituels anciens veulent qu'on dise : fais pénitence dans la cendre et le cilice. On lit en d'autres : faites, Seigneur, que les cendres que je reçois deviennent pour moi un remède salutaire. Il y eut des endroits où l'on mit la cendre dans des vases de terre pour mieux marquer le néant de l'homme.

Avec quels sentiments doit-on recevoir les cendres ?

On doit recevoir les cendres en esprit de componction & de douleur, en faisant la résolution de faire pénitence pendant le carême.

Quel autre sentiment faut-il encore avoir en recevant les cendres ?

Il faut se soumettre à la mort, comme étant pécheur, & en accepter l'arrêt en expiation de ses péchés.

Abbé Meusy, Catéchisme des Fêtes, Besançon, 1774



ORDO LITURGIQUE TRADITIONNEL

Mois de février 2013

Vendredi 1^{er} Février : St Ignace d'Antioche, évêque et martyr, 3ème classe rouge.

Samedi 2 Février : Présentation de Jésus et Purification de la Ste Vierge, 2ème classe blanc.

Dimanche 3 Février

Dimanche de la Sexagesime, 2^{ème} classe violet

Lundi 4 Février : St André Corsini, évêque et confesseur, 3ème classe blanc.

Mardi 5 Février : Ste Agathe, vierge et martyre, 3ème classe rouge.

Mercredi 6 Février : St Tite, évêque et confesseur : 3ème classe blanc.

Jeudi 7 Février : St Romuald, abbé, 3ème classe blanc.

Vendredi 8 Février : St Jean de Matha, confesseur, 3ème classe blanc.

Samedi 9 Février : St Cyrille d'Alexandrie, évêque, confesseur et docteur, 3ème classe blanc.

Dimanche 10 Février

Dimanche de la Quinquagésime, 2^{ème} classe violet

Lundi 11 Février : Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes, 3ème classe blanc

Mardi 12 Février : Les sept Saints fondateurs des Servites de la Sainte Vierge Marie, 3ème classe blanc

Mercredi 13 Février
Mercredi des Cendres, 1ère classe violet

Jeudi 14 Février : Jeudi après les Cendres (Férie), 3ème classe violet

Vendredi 15 Février : Vendredi après les Cendres (Férie), 3ème classe violet

Samedi 16 Février : Samedi après les Cendres (Férie) , 3ème classe violet

Dimanche 17 Février
Premier Dimanche de Carême, 1ère classe violet

Lundi 18 Février : Lundi de la première semaine de Carême, 3ème classe violet

Mardi 19 Février : Mardi de la première semaine de Carême, 3ème classe violet

Mercredi 20 Février : Mercredi des Quatre-Temps de Printemps, 2ème classe violet

Jeudi 21 Février : Jeudi de la première semaine de Carême, 3ème classe violet

Vendredi 22 Février : Chaire de St Pierre, apôtre, 2ème classe blanc

Samedi 23 Février : Samedi des Quatre-Temps de Printemps, 2ème classe violet

Dimanche 24 Février
Deuxième Dimanche de Carême, 1ère classe violet

Lundi 25 Février : St Mathias, apôtre, 2ème classe rouge

Mardi 26 Février : Mardi de la deuxième semaine de Carême, 3ème classe violet

Mercredi 27 Février : Mercredi de la deuxième semaine de Carême, 3ème classe violet.

Jeudi 28 Février : Jeudi de la deuxième semaine de Carême, 3ème classe violet.

Vendredi 1^{er} Mars : Vendredi de la deuxième semaine de Carême, 3ème classe violet

Samedi 2 Mars : Samedi de la deuxième semaine de Carême, 3ème classe violet

Dimanche 3 Mars
Troisième Dimanche de Carême, 1ère classe violet



LA VERTU D'EU TRAPÉLIE

« Il est contraire à la raison d'être un poids pour autrui, de n'offrir aucun agrément et d'empêcher son prochain de se réjouir ... ceux qui refusent de se distraire, qui ne racontent jamais de plaisanteries et rebutent ceux qui en disent, ceux-là sont vicieux, pénibles et mal élevés » (Saint Thomas d'Aquin, docteur de l'Eglise).

Il existe plusieurs raisons pour parler de cette vertu. D'une part, il faut bien reconnaître que notre sainte religion est souvent représentée comme pénible, alors qu'elle nous fait même un devoir de nous divertir. Mais il est vrai également qu'à tout âge de nombreux loisirs s'offrent à nous et leur choix n'appartient désormais plus qu'à nous (alors qu'avant nous recevions principalement nos loisirs de nos parents) : il convient donc d'être éclairé face à ces choix. Notre époque en outre, tout en offrant mille moyens de nous divertir n'en offre pas que des bons, et en offrirait même trop, faisant du divertissement une nouvelle forme de vie. Le temps du Carême enfin, nous offre une belle occasion de réfléchir sur nos propres divertissements pour revenir vers le Bon Dieu, source de toute joie véritable.

I. IL EST NECESSAIRE DE SE DETENDRE

« De même que la fatigue corporelle se relâche par le repos du corps, de même la fatigue de l'âme se relâche par le repos de l'âme. Le repos de l'âme, c'est le plaisir, on l'a vu quand on a traité des passions. C'est pourquoi il faut remédier à la fatigue de l'âme en s'accordant quelque plaisir, qui interrompe l'effort de la raison.

Dans les *Conférences des Pères* on peut lire que S. Jean l'Évangéliste, comme certains s'étaient scandalisés de l'avoir trouvé en train de jouer avec ses disciples, demanda à l'un d'eux qui portait un arc de tirer une flèche.

Lorsque celui-ci l'eut fait plusieurs fois, il lui demanda s'il pourrait continuer toujours. Le tireur répondit que, s'il continuait toujours, l'arc se briserait. S. Jean fit alors remarquer que, de même, l'esprit de l'homme se briserait s'il ne se relâchait jamais de son application. » IIa IIæ, 168, 2.

« Prendre l'air, se promener, s'entretenir de devis joyeux et aimables, sonner du luth ou autre instrument, chanter en musique, aller à la chasse, ce sont récréations si honnêtes que pour en bien user il n'est besoin que de la commune prudence, qui donne à toutes choses le rang, le temps, le lieu et la mesure. » (St François de Sales).

Ainsi donc, il existe bien une récréation chrétienne nécessaire car proportionnée à notre nature. Mais puisqu'il convient d'apporter de la mesure, de la prudence dans le divertissement – autrement-dit, se divertir correctement n'est pas inné- nous aurons besoin d'acquérir une vertu (une bonne habitude qui facilite les actions dans un domaine donné). Et cette vertu qui concerne la bonne récréation s'appelle la vertu d'eutrapélie (enjouement).

II. LA VERTU D'EUTRAPELIE

La vertu d'eutrapélie permet de ne pas être indécent, d'être gai, de rester dans le juste milieu entre l'exubérance (qui écrase les autres) et la morosité. Elle fait que le repos même est pris selon Dieu : « quoique vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu » (St Paul).

« Ces paroles et actions, où l'on ne recherche que le plaisir de l'âme, s'appellent divertissements ou récréations. Il est donc nécessaire d'en user de temps en temps, comme moyens de donner à l'âme un certain repos. C'est ce que dit Aristote lorsqu'il déclare que, " dans le cours de cette vie, on trouve un certain repos dans le jeu ". » (St Thomas d'Aquin).

L'eutrapélie est donc la force des caractères délibérément enjoués, le secret des personnes dont on envie la joie de vivre tandis qu'on sait les épreuves silencieuses et l'humble dignité qui les marquent. Leur amitié réjouissante offre à l'âme et au corps arc-boutés dans la difficulté, la détente qui les sauve de la cassure. L'humour est une charité prisée du vrai saint. Cet art de la distraction bienvenue, offerte avec cœur, allège l'ombrageuse gravité des actes et des propos.

Comme toute vertu morale, sa rectitude se tient en un juste et raisonnable milieu. Ainsi, on peut pécher en ce domaine soit par excès, soit par défaut. Il est clair que la majorité sera plus tentée ici de pécher par excès (d'où le fait que l'eutrapélie est une vertu fille de la tempérance), surtout de nos jours où le divertissement est présenté comme une fin en soi, alors que se divertir n'est nécessaire que pour mieux vaquer ensuite à ses devoirs.

Deux espèces de péchés :

- *Le manque d'eutrapélie :*

« Tout ce qui, dans les actions humaines s'oppose à la raison est vicieux. Or il est contraire à la raison d'être un poids pour les autres, lorsque par exemple on n'offre rien de plaisant, et qu'on empêche aussi les autres de se réjouir. » Donc premier péché : ne jamais se détendre ou le faire mal !

- *L'excès d'eutrapélie :*

« L'excès dans le jeu s'entend de ce qui excède la règle de raison, ce qui peut se produire de deux manières :

D'une première manière, par la nature des actions distrayantes, genre de plaisanterie que Cicéron qualifie de " grossier, insolent, déshonorant et obscène " ; ce qui a lieu quand on emploie pour jouer des paroles ou des actions honteuses, ou encore de ces choses qui tournent au dommage du prochain.

D'une autre manière, il peut y avoir aussi un excès dans le jeu quand font défaut les circonstances requises; lorsque par exemple on se livre au jeu à des moments ou en des lieux prohibés, ou encore d'une façon qui ne convient pas aux affaires traitées, ou aux personnes. Parfois cela peut devenir péché mortel, à cause de la violence de l'attachement au jeu, dont on préfère le plaisir à l'amour de Dieu, au point de ne pas craindre de pratiquer de tels jeux contre les commandements de Dieu ou de l'Église. » (St Thomas)

III. QUELQUES « DETENTES » ACTUELLES : INTERNET, FACEBOOK, TELE, SOIREES...

1- Internet n'est pas un divertissement en soi, mais un outil !

Nombreux sont ceux qui dénoncent les méfaits d'Internet. Il est peu de moyens de distractions aussi simples et attrayants que ce dernier. Mais là où Internet présente de réels avantages (c'est un bon outil !), force est de constater que sous apparence de bien, il est très souvent un anti-eutrapélie efficace.

Il faut être très fort pour aller sur Internet, non d'un point de vue pratique (quelques clics) mais du point de vue de la force d'âme nécessaire.

Les dangers en sont nombreux et immenses. Le premier, par ailleurs commun à tout divertissement virtuel et solitaire, est de nous éloigner les uns des autres. Le fait est que l'homme est un animal social, ce qui implique des relations avec d'autres que nous, faits de chair et d'os. Internet nous introduit dans le virtuel, en nous faisant croire que nous sommes dans le monde réel avec la sensation d'y posséder un pouvoir : je peux tout (ou presque en un clic !). Or le monde réel ne se construit pas d'abstractions, et notre réalité personnelle en ce monde est bien plus humble que le pseudo-pouvoir que prétend nous donner Internet : pouvoir d'être ami avec des centaines de personnes là où la charité s'occupe du prochain, celui que l'on croise dans la vie et non sur un écran, pouvoir de connaissance, comme si apprendre pouvait se passer d'un maître...



Internet personnifie ainsi en quelque sorte la troisième tentation du démon contre Notre-Seigneur : « Je te donnerai tous les biens de la terre, si tu m'adores » : « tu auras libre accès à toute chose, si tu me sacrifies tout le reste : ton devoir de chrétien, ton temps. »

Un autre danger bien clair celui-là d'Internet est le flot d'images obscènes. Un de nos professeurs au séminaire avait coutume de dire cette parole pleine de réalisme et de sagesse : « toute image se paye ! ». C'est vraiment le cas d'Internet : on met en danger son âme, son imagination pour une raison bien souvent irréaliste. Ainsi avant de nous y embarquer, posons-nous la question : qu'y vais-je faire ? que vais-je y trouver ?

Par rapport aux images dangereuses que nous y trouvons, pas de compromis possible, pas de pollution de notre âme. Si nous avons ainsi quelque nécessité de nous rendre sur Internet, ne le faisons jamais sans prier

avant : prière à la Sainte Vierge, à notre ange-gardien : sollicitons conseil et force de nos alliés du Ciel.

Un autre danger est la vaine curiosité : nous sommes en permanence sollicités à connaître tel ou tel évènement. Or bien des connaissances nous sont proprement inutiles : « S. Augustin a écrit : " je ne vais plus au cirque voir un chien courir après un lièvre; mais que le hasard, dans un champ où je passe, m'offre cette chasse, elle m'accapare, me détourne peut-être même d'une profonde méditation... Et si vous ne m'avertissez sur-le-champ, en me montrant ma faiblesse, j'ai l'absurdité de rester là bouche bée. »

Le dernier danger d'Internet est la perte de temps. C'est peut-être le danger le plus contraire à la vertu d'eutrapélie : se récréer n'est bon qu'avec la mesure nécessaire et notamment le temps consacré à la détente.

Facebook

Saurons-nous capables de nous poser sérieusement la question : que cela m'apporte-t-il réellement ? Mon amitié est-elle réellement en danger si je n'y vais pas retrouver mes amis ?

N'oublions pas que la véritable amitié n'est là encore jamais virtuelle. L'ami véritable n'est jamais au nombre de ceux que nous croyons avoir via *Facebook*. Les amis véritables, ceux que nous gardons toute une vie, qui sont là dans les joies comme dans les peines ne sont jamais des centaines ! C'est un fait, non un reproche. Ne serait-il pas plus profitable de passer un moment entre amis pour voir des photos disposées avec ordre sur un album plutôt que de voir des photos nombreuses dont la plupart ne vont que nous troubler par leur manque d'intérêt, susciter peut-être des jalousies inutiles, des conflits, ou encore des médisances ou pire des calomnies, car nous n'aurons pas perçu la réalité d'un fait qui ne se présente à nous que virtuellement. Combien de conflits naissant de telles rencontres virtuelles seraient évités si on avait discuté vraiment avec un interlocuteur réel : voyant dans ses yeux et non dans son écriture (illisible bien souvent : pauvre langue française !) la réalité de ses sentiments et de son amitié ?

Attention aussi à l'incitation à l'envie, à la jalousie, à la moquerie, ou à la coopération dans ces péchés contraires à la charité !

Et là encore de tels divertissements sont consommateurs de temps ! Faisons souvent le lien entre le temps passé et le profit réel que nous en avons reçu... Là encore, il peut exister un bien à rester en contact avec des amis lointains, mais il demeure vrai que cela ne sera jamais aussi profitable qu'écrire une lettre. Celui qui reçoit une lettre a conscience qu'une personne a sacrifié de son temps, de son argent, a ouvert son âme, là où trois phrases échangées à la volée n'auront aucun impact réel ni sur nous, ni sur notre interlocuteur. Que lui avons-nous donné de réel ? Pas grand chose, rien d'abord qu'il pourra conserver comme une lettre ou une photo : nos messages finissent à la poubelle, et encore dans une poubelle virtuelle : belle fin pour une discussion...

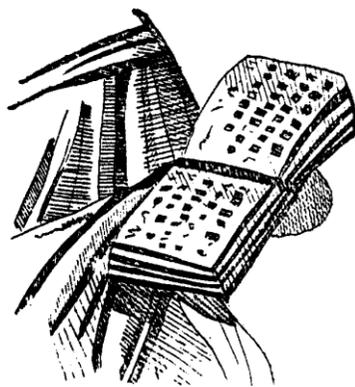
Et que dire aussi de l'égoïsme que cela peut engendrer : pouvons-nous dire en toute franchise que nos relations avec ceux qui nous entourent (parents, frères et sœurs, camarades de classe) s'en trouvent nettement grandies ? Bien au contraire, s'attacher à des conversations virtuelles c'est s'éloigner des siens, comme si converser ne pouvait plus se faire que de la sorte.

La télévision

Je ne m'attarderai pas sur les dangers liés aux mauvaises images que l'on trouve à la télévision, en ayant déjà parlé avec Internet. La différence est qu'avec la **passivité** de la télé, on se dira plus facilement : « bon, cette image n'est pas bonne, mais à quoi me sert de zapper, elle va passer... ».

La télévision est un « divertissement » dangereux car se divertir n'implique pas de ne rien faire mais implique une activité réelle. Or la télévision engendre une posture peu banale pour l'homme, animal raisonnable : allongé à ne rien faire devant un écran qui nous fascine. L'homme est-il encore ainsi seulement raisonnable ? Qu'en est-il de sa capacité à discerner, à faire le tri des informations reçues, toutes présentées sur un même plan, avec une même autorité et une même valeur ?

Là encore il se peut tout à fait qu'un intérêt relatif se trouve dans une émission ou un film, à condition qu'un discernement préalable ait été effectué,



surtout pour le choix d'un film. Un bon film est celui qui, au sortir, nous laisse le souvenir soit d'un agréable moment de détente (d'ailleurs la plupart du temps entre amis), soit d'une belle histoire, d'un bel exemple, en bref qui voit notre âme en sortir renforcée et prompte à faire le bien.

Les soirées

Nous reprendrons ici les conseils donnés par saint François de Sales, dans son « Introduction à la vie dévote » (recueil de conseils à l'usage des gens du monde).

« Les danses et bals sont choses indifférentes de leur nature ; mais selon l'ordinaire façon avec laquelle cet exercice se fait, il est fort penchant et incliné du côté du mal, et par conséquent plein de danger et de péril. On les fait de nuit, et parmi les ténèbres et obscurités il est aisé de faire glisser plusieurs accidents ténébreux et vicieux, en un sujet qui de soi-même est fort susceptible du mal ; on y fait des grandes veilles, après lesquelles on perd les matinées des jours suivants, et par conséquent le moyen de servir Dieu en celles-ci : en un mot, c'est toujours folie de changer le jour à la nuit, la lumière aux ténèbres, les bonnes œuvres à des folastries. Chacun porte au bal de la vanité à l'envi ; et la vanité est une si grande disposition aux mauvaises affections et aux amours dangereux et blâmables, qu'aisément tout cela s'engendre dans les danses.

« O Philothée, ces impertinentes récréations sont ordinairement dangereuses : elles dissipent l'esprit de dévotion, allanguissent les forces, refroidissent la charité et réveillent en l'âme mille sortes de mauvaises affections ; c'est pourquoi il en faut user avec une grande prudence. »

IV. LES REMEDES

L'absolue primauté du devoir d'état

« Va Gascon, fais ce que doit » disait Cyrano. Le devoir d'état est la priorité absolue car on ne prend un bon repos que pour mieux faire ensuite son devoir. Si le repos, la détente, se substitue au devoir, c'est l'anarchie de notre vie, et nous n'y trouverons pas seulement des dangers mais le désordre, notre âme étant rendue incapable de vie spirituelle. Ainsi donc, aucun repos n'est justifié si l'on n'a pas fait son devoir, il serait un vol : le vol du temps qui devrait être consacré à autre chose. D'ailleurs on ressent bien souvent

intérieurement le remords de la conscience lorsque l'on vole le temps du travail : l'on sait bien au fond de son âme que l'on a tort, et cela n'apporte aucune joie.

Prenons note du grave avertissement de saint Claude de La Colombière (saint lyonnais) : « Les omissions en ce point se commettent aisément. On ne s'en aperçoit qu'avec peine et, par conséquent, c'est rarement qu'on les répare. Ce sont des péchés qu'on fait en ne faisant rien ; c'est un péché qui ne consiste pas en une méchante action... En omettant vos devoirs, vous damnez les autres et vous vous damnez vous-même : les autres, parce que vous n'avez pas soin de les retenir dans leur devoir ; vous-même parce que vous ne vous acquittez pas du vôtre. »

Le grand principe : juger l'arbre à ses fruits (vigilance sur son intérieur)

Si notre façon habituelle de nous détendre engendre en nous trouble, inquiétude, affaiblissement de notre volonté, de nos bonnes résolutions, le divertissement que nous prenons est mauvais. En revanche les fruits de l'Esprit sont la paix, la joie, la consolation, la charité. Si tel est le cas, alors nous sommes dans la vertu d'eutrapélie, et nous sortirons de notre récréation plus vertueux, mieux armés et plus forts pour le bien. Ainsi donc jugeons de nos divertissements par rapport au Ciel et à notre vie spirituelle : nous en rapprochent-ils, la favorisent-ils ? Prenons pour cela le bon conseil pratique de saint Ignace de Loyola : quand nous voulons juger d'une action, posons-nous deux questions : la conseillerions-nous à d'autres ? Et voudrions-nous qu'elle fût révélée à tous au jour du jugement dernier ?

L'excellence de la lecture

La lecture, notamment de livres de formation, de livres spirituels, de bons romans ou de bandes dessinées, est peut-être l'une des actions les plus nécessaires de l'eutrapélie : c'est un vrai repos de l'esprit, un bon divertissement des soucis, des pensées obsédantes. La lecture est d'une profonde conformité à la raison : temps employé, effort de volonté, culture, entraîné à la charité, formation de l'intelligence, etc, etc...

Ce sera donc un thermomètre idéal pour connaître notre avancement dans la pratique de la vertu : combien de temps est-ce que j'y consacre chaque jour ? Quel est le dernier livre que j'ai lu ?

V. CONCLUSION : TROIS RESOLUTIONS PRATIQUES

- Avoir un emploi du temps bien déterminé : lever / coucher / travail / prière / activité physique (l'oisiveté est la mère de tous les vices).
- Se donner des règles strictes dans l'usage d'Internet et autres moyens techniques (téléphone) : horaires / fréquence / recherches. (quantité / qualité).
- Lire un peu chaque jour : avoir toujours un bon livre entamé.

La nature a horreur du vide, si ce n'est vous qui choisissez vos détente, le démon se servira du monde pour vous en trouver.

Abbé Benoît de Giacconi, fssp



FETE DE LA CHAIRE DE SAINT-PIERRE 22 FEVRIER 2013



Fête de 1^{ère} classe dans la FSSP, par Concession du St Siège du 7 juillet 2010. Indulgence plénière pour tous les membres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre.

Indulgences Confraternité

Par décret de la Sacrée Pénitencerie Apostolique en date du 7 juin 2008 une indulgence plénière est également accordée aux conditions habituelles aux membres de la Confraternité Saint-Pierre le jour de leur admission et chaque 22 février et 29 juin.

LA DEPOSITION DE ROSSO FIORENTINO (1521)

Œuvre symptomatique de son temps mais aussi des aspirations personnelles de l'artiste, la Déposition est une des peintures les plus fameuses de Giovan Battista di Jacopo, surnommé le *Rosso* à cause de la teinte de ses cheveux. Florentin, formé dans l'atelier d'Andrea del Sarto, il sera un des maîtres florentins de la période maniériste, et finira sa carrière en France. Il fut à Fontainebleau un artiste fondateur (avec le Primatice) de l'école de peinture internationale qui se développa à la cour de François I.

Grand admirateur de Michel-Ange, qu'il copie abondamment durant sa formation, il est inscrit en 1516 dans la corporation des peintres florentins, et l'année suivante son *Assomption de la Vierge* (1517) du cloître de l'*Annunziata* assoie sa réputation dans la ville de Florence qui reste une capitale des arts.



Comme beaucoup de peintres italiens du début du XVIème siècle (ce sera encore davantage le cas après le Sac de Rome de 1527), son style est empreint de ce qu'on pourrait appeler de la bizarrerie ou de l'étrangeté. Il est évident que cette génération de peintres est bien loin de l'équilibre et de la fraîcheur de l'art du XVème siècle. Pour autant cette inquiétude qui transparait dans leur peinture rend l'expression du drame particulièrement touchante, et c'est le cas dans cette Déposition.

Influencé par le dessin aigu de l'art du Nord (particulièrement par Dürer), ses couleurs acides (*Madone entre quatre saints*, Offices, Florence) étonnent, mais son succès auprès des commanditaires lui vaut des achats importants (*Mariage de la Vierge*, 1523, San Lorenzo, Florence).

Il fait un séjour à Rome dans les années 1520 et il travaille beaucoup pour les graveurs. En 1527, Rosso fuit Rome mise à sac et mène une vie difficile et errante (Pérouse, *Borgo san Sepolcro*, Città di Castello, Arezzo) jusqu'en 1530 où, à Venise, l'Arétin le recommande à François I^{er}. Devenu peintre du roi, chanoine de la Sainte-Chapelle, Rosso crée au château de Fontainebleau de nombreux ensembles (pavillon de Pomone, pavillon des Poesles, galerie Basse) et surtout la galerie François-I^{er} (1534-1540), son chef-d'œuvre, où il invente une nouvelle conception du décor de fresque et de stuc. La *Pietà* d'Écouen nous donne une idée de cette période française dont peu d'œuvres subsistent. Rosso meurt à Fontainebleau en 1540.

La Déposition de croix de 1521 (pinacothèque de Volterra), tableau réalisé pour la chapelle de la compagnie de la Croix, située à côté de l'église San Francesco à Volterra, frappe d'abord par son artificialité et sa géométrie. La robe de sainte Marie-Madeleine par exemple, est découpée comme un objet sous la lumière, son geste qui la propulse aux pieds de la Sainte Vierge est parfaitement théâtral, comme le sont les visages des bourreaux qui font penser à des masques. Saint Jean offre une très belle image d'une douleur à la fois calme et immense, expression de l'intériorité et du recueillement.

Devant cette œuvre, on ne peut qu'affirmer que la peinture n'est pas d'abord la reproduction d'une quelconque réalité extérieure ; l'artiste veut au contraire rendre une réalité intérieure, avec les outils qui sont les siens : la couleur, le dessin, la lumière ; de la même manière que le prédicateur cherche à toucher les cœurs à l'aide de la parole et de l'éloquence.

Abbé Jean-Cyrille Sow, fssp



CARNET DE FAMILLE

Baptême :

A été lavée de la tache originelle :

- ❖ Camille Maggioli, samedi 15 décembre, 3^{ème} enfant au foyer de Monsieur et Madame Vincent Maggioli, en l'église de Ste Blandine à Lyon

SUR VOS AGENDAS

Annonces régulières

Catéchismes :

- ❖ Pour enfants de 4 ans à 11 ans :
 - A la Maison Padre Pio : tous les mercredis hors vacances scolaires de 10h30 à 11h30 à la Maison Padre Pio.
- ❖ Pour les collégiens de 12 à 16 ans : un vendredi tous les 15 jours hors vacances scolaires à 18h00 à la Maison Padre Pio. **Cours les vendredis 1^{er} février et 15 février.**
- ❖ Pour les étudiants avec *Juventutem*. Une ou deux fois par mois.
 - Prochain rendez-vous : samedi 23 février.
- ❖ Pour adultes : un mardi par mois à 20h30 à la Maison Padre Pio
 - mardi 19 février : Les prophéties ont-elles une valeur ?
 - mardi 19 mars : Dieu a-t-il parlé ? La Révélation.

Enfants de chœur :

- ❖ Répétition de 9h30 à 12h00, le samedi 23 février, uniquement pour les Cérémoniaires, au Cœur Immaculé de Marie.

Cours sur l'art chrétien : jeudi 14 février sur le peintre Rosso Fiorentino, à 20h30, à la Maison Padre Pio.

ROSAIRE POUR LA VIE

Le samedi 16 février à **10h30** devant l'Hôtel-Dieu, 2^{ème} ardt.

LES GRANDES DATES A RETENIR

ANNEE SCOLAIRE 2012-2013



SAMEDI 16 MARS 2013

Grande recollection de Carême, ouverte à tous à partir de 17 ans, à la maison Padre Pio de 9h30 à 17H30, prévoir un pique-nique.

DIMANCHE 26 MAI 2013

Communions solennelles en l'église du Cœur Immaculé de Marie.

DIMANCHE 2 JUIN 2013

Solennité de la Fête-Dieu avec procession.

Premières Communions au cours de la Grand'messe.

SAMEDI 15 JUIN 2013

Grande kermesse familiale et paroissiale à la Maison Padre Pio.

SAMEDI 29 JUIN 2013

Ordinations sacerdotales au séminaire de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre à Wigratzbad.

DIMANCHE 30 JUIN 2013

Fête de fin d'année de l'école Sainte-Jeanne d'Arc.

AIDER LA FRATERNITE SAINT-PIERRE A LYON

DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal ⁽¹⁾, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

(1) Soixante six pourcent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi si vous faites aujourd'hui un don de 50 euros pour aider financièrement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 33 euros. Le don ne vous aura réellement coûté que 17 euros.



ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de
bien vouloir virer, le de chaque mois, la somme de €

à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au/...../.....
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340
Francheville

CL Lyon VICTOR-HUGO 30002 - Guichet : 01042 - COMPTE : 0000079277F

Clé RIB : 40

Date et signature :



Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre
Maison Padre Pio

1, chemin de petite Champagne
69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 11 69
www.communicantes.fr

DESSERTANTS

Abbé Brice Meissonnier - Supérieur

Tél : 04 72 16 11 61 Mobile : 06 60 42 21 79 Courriel : abflorimond@free.fr

Abbé Jérôme Lebel

Tél : 04 72 16 11 62 Mobile : 06 16 94 54 14 Courriel : lebelabbe@aol.com

Abbé Benoît de Giacconi

Tél : 04 72 16 11 63 Mobile : 06 62 28 81 92 Courriel : abdgsp@hotmail.fr

Abbé Jean-Cyrille Sow

Tél : 04 72 16 11 65 Mobile : 06 07 76 26 19 Courriel : sowjc@yahoo.fr

OFFRANDES DE MESSES

Messe : 16€, Neuvaine : 160€, Trentain grégorien : 530€

HORAIRES DES OFFICES

Archidiocèse de Lyon

Dimanches et jours de précepte (*confessions durant les Messes*) :

08h30 : **Messe basse à la Maison Padre Pio**
1, ch. de petite Champagne, 69340 Francheville.

10h30 : **Grand'messe au Cœur Immaculé de Marie**
34, rue Richelieu, 69100 Villeurbanne.

18h30 : **Messe basse à la Maison Padre Pio**

En semaine à la Maison Padre Pio :

9h00 et 18h30 : du lundi au vendredi (*confessions de 18h00 à 18h25*)

11h00 : le samedi (*confessions de 10h30 à 10h55*)

Diocèse de Valence

Dimanches et jours de précepte :

9h00 : Chapelle Notre-Dame de la Rose à Montélimar
26, av. Saint Martin (cimetière), 26200 Montélimar.

10h45 : Eglise Notre-Dame à Valence
43, rue Berthelot, 26000 Valence.